

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 JANVIER

La crise sanitaire, que nous connaissons depuis 2020, a des conséquences importantes dans tous les domaines la santé évidemment, l'économie, les liens sociaux, les écoles et aussi sur la vie de nos institutions. Elle nous a obligé à l'action immédiate dès la prise de fonction, elle a bousculé nos modes d'échanges et de travail.

J'ai souhaité néanmoins, avec les vice-présidents, dès le début du mandat, travailler à construire la feuille de route de Saint-Lô Agglo jusqu'en 2026 en formalisant un projet politique. Celui-ci est guidé par les engagements que j'ai pris lors de ma prise de fonction à la présidence de Saint-Lô Agglo.

Depuis le début du mandat, nous avons :

- travailler à ce que les élus s'approprient les enjeux et grands dossiers de l'Agglo (séminaires, réunions de travail, conférence des maires)
- informer les élus sur la situation financière de l'Agglo afin de les responsabiliser sur les choix et orientations stratégiques à opérer
- reformaliser les liens agglo-communes pour donner un cadre de travail et d'intervention clair.

Aujourd'hui, le projet de territoire permet de donner un cap à notre action publique.

LE PROJET DE TERRITOIRE 2020-2026

POURQUOI UN PROJET DE TERRITOIRE ?



Le projet de territoire 2020-2026 de Saint-Lô Agglo est un **document politique et stratégique** traduisant une ambition pour le territoire.

Cette **feuille de route** de l'Agglo doit répondre aux enjeux auxquels Saint-Lô Agglo est confrontée en tenant compte de **ses contraintes et de ses capacités à agir** (financières et humaines).

Le projet de territoire permet d'identifier les leviers d'actions pour répondre aux priorités fixées. Il donne **un cadre de référence à l'action publique**.

Ce document stratégique permettra :

- Aux **élus** de partager, porter et mettre en œuvre une feuille de route
- Aux **agents** de décliner les priorités stratégiques dans les politiques publiques et de donner du sens à leur action
- Aux **partenaires, acteurs et habitants** de disposer d'un projet clair pour le territoire.

QUELS ENJEUX POUR LE TERRITOIRE ?

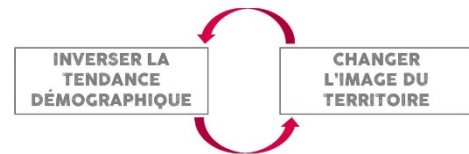
Ce projet de territoire sera décliné annuellement dans les projets de performance par politique publique – ce qui permettra de suivre et **mesurer sa mise en œuvre** opérationnelle à l'aide d'indicateurs de mesure et de suivi. **Il fixe les grandes orientations mais sera évolutif dans les actions à mettre en place.**

Notre enjeu réside dans le fait de faire venir de nouvelles populations, des jeunes actifs et de nouvelles familles.

Nous devons faire connaître notre territoire, le faire rayonner et travailler toutes les conditions d'accueil pour faire valoir cette qualité de vie qui le qualifie.

Les deux défis auxquels notre projet de territoire doit répondre sont :

- **D'inverser la tendance démographique**
- **De développer l'image d'un territoire dynamique.**



Au cœur de la Normandie, au cœur du bocage et au cœur d'un département chargé d'histoire, notre Agglo doit aussi séduire aussi par l'énergie entrepreneuriale et économique qu'elle dégage.

L'Agglo doit concourir à l'attractivité du territoire en pensant et en modelant ses services, son aménagement, son habitat, son cadre de vie et en accompagnant tous les acteurs dans leur initiative.

Un territoire qui vit bien est un **territoire équilibré**. Équilibré en termes démographique, équilibré en termes d'offres de service, d'emploi, d'aménagement. Chaque commune, chaque acteur du territoire doit trouver son rôle et sa place.

Un territoire attractif est un **territoire dynamique**. Au cœur de la Manche et au carrefour des grands axes, notre territoire dispose d'atouts et de richesses incroyables. La douceur de vivre alliée à la vitalité de son tissu associatif et de ses entreprises sont les ingrédients qu'il nous faut savoir mettre en avant pour valoriser le dynamisme de notre territoire.

Un territoire qui se projette dans l'avenir doit mettre en œuvre **sa transition**. Pour cela nous devons faire évoluer nos méthodes de travail et de pensées et nos comportements et insuffler une **approche durable** dans toutes nos politiques publiques.

UN PROJET CONSTRUIT SUR DES TRAVAUX EXISTANTS

Les orientations et priorités stratégiques de cette feuille de route ont été construites **en s'appuyant sur les travaux déjà existants et entamés sur le mandat précédent :**

- Le projet d'aménagement et de développement durable du PLUi
- Le Plan de déplacements urbains
- Le programme local de l'habitat
- Le plan climat air énergie territorial
- Le contrat eau-climat
- Le contrat local de santé
- Les schémas de développement touristique et culturel
- Le projet éducatif social local
- Le projet alimentaire territorial
- Le schéma de développement économique

Les outils déjà en place tels que le pacte de gouvernance, le pacte fiscal et financier et le contrat aggro-communes faciliteront la mise en œuvre de ce projet de territoire.

Ainsi schématiquement, **les priorités** affichées dans notre feuille de route sont les suivantes :

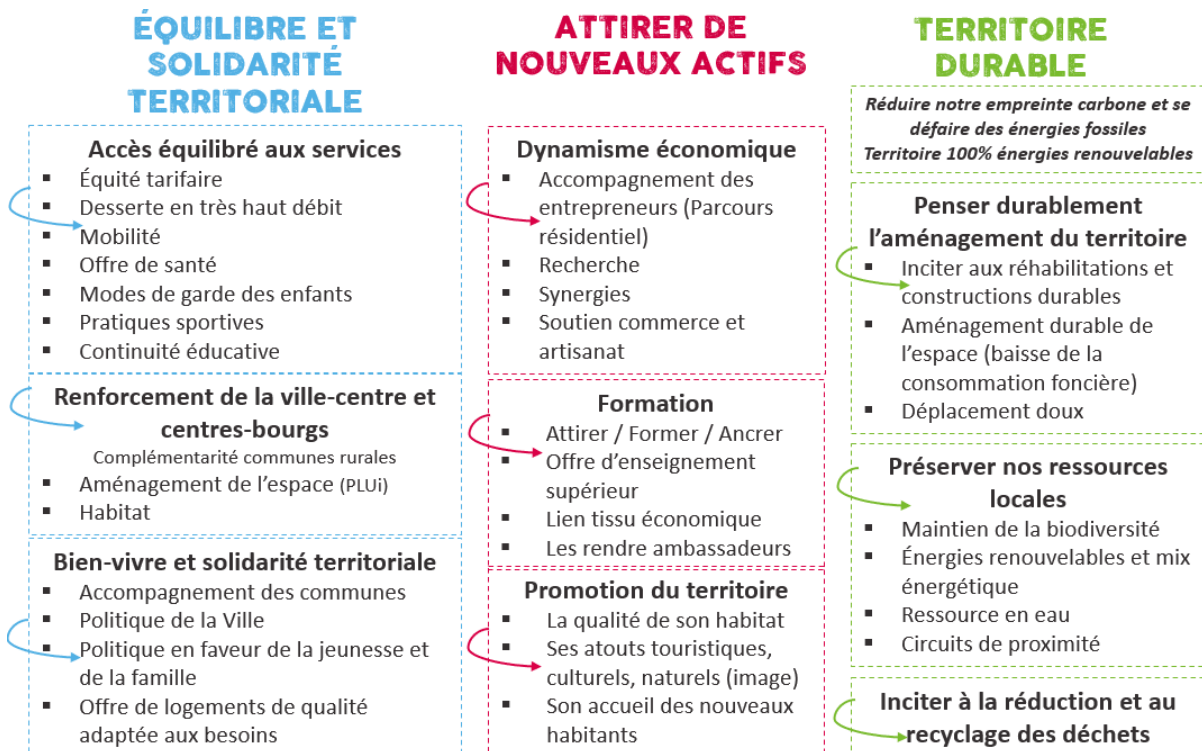
L'Agglo doit assurer pour son territoire un **développement équilibré et solidaire...**

... en attirant de **nouveaux actifs**

...et le tout, en construisant un **territoire durable.**



Le projet de territoire 2020-2026 peut se résumer de la manière suivante :



LE RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

LE CONTEXTE DE CONSTRUCTION DU BUDGET 2022

- Le budget 2022 est construit dans un **contexte budgétaire instable** :
 - En raison de la crise sanitaire
 - Une dynamique de fiscalité favorable mais fragile
 - Une évolution contrainte des dotations de l'État depuis 2012
- **La loi de finances 2022** :
 - Évolution des bases fiscales automatique en 2022 +3.4%
 - Progression de la TVA qu'elles perçoivent en substitution de la taxe d'habitation sur les résidences principales + 3.4%
- **Le contexte local** :
 - Sur la **gestion des déchets** : la nouvelle tarification n'intervenant qu'en 2023, les usagers ne devraient pas voir d'augmentation de leur taxe ou redevance d'enlèvement d'ordures ménagères en 2022
 - Sur **l'aménagement numérique du territoire** : le déploiement de la fibre optique se poursuit et la contribution financière de Saint-Lô Agglo à Manche Numérique pour cette mission est conforme à ce qui était prévu.
 - **La pacte fiscal et financier adopté en 2021** donne le cap des relations financières entre communes et agglo et permet de donner une base saine pour construire le budget 2022
 - **Le projet de territoire 2020-2026** donne un cadre stratégique pour construire le budget 2022

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

ZOOM sur les projets 2022

→ **ENFANCE-JEUNESSE**

Dématérialisation Carte KioskAgglo
Aménagement relais petite enfance à Canisy
Crèche à Saint-Lô (site de l'Aurore)



→ **SPORTS**

Centre sportif F. Beaufiles
Gymnase à Condé-sur-Vire
Stade de Rugby
Politique d'investissement dans les équipements sportifs



→ **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Politique d'investissement dans la modernisation commerces et artisanat
Barreau routier pour la desserte de la zone Agglo21
Mise en œuvre du Projet alimentaire territorial
Travaux de voirie dans les zones d'activités
Pépinières agroalimentaire et tertiaire



→ **ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

Campus unique
Campus connecté



→ **PROMOTION TOURISTIQUE ET CULTURELLE**

Site patrimonial à Cerisy-la-Forêt
Bornes tactiles et signalétiques

→ **FILIÈRE ÉQUINE**

Contribution au Pôle Hippique

→ **SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**

Adoption du contrat local de santé
Investissement dans les PSLA



→ **URBANISME ET PLANIFICATION TERRITORIALE**

PLUi



→ **HABITAT**

Programme local de l'habitat dont OPAH
Terrain familial pour les gens du voyage (étude)



→ **POLITIQUE FONCIÈRE**

Réserves foncières

→ **MOBILITÉS**

Aménagements cyclables
Nouvelle politique de location de vélos assistance électrique
Prime à l'achat de vélos à assistance électrique



→ **CYCLE DE L'EAU**

Travail sur les modes de gestion de l'eau et assainissement
Restauration des cours d'eau
Travaux eaux pluviales
Travaux d'interconnexion
Travaux de renouvellement de réseaux



→ TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET CLIMATIQUE

Audit énergétiques des bâtiments
Schéma directeur des énergies (planifier le développement des ENr sur le territoire)



→ PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

Contribution au Point Fort Environnement pour le traitement et la valorisation des déchets
Adaptations liées au nouveau schéma de collecte
Passage à la redevance incitative



→ TRANSITION NUMÉRIQUE

Contribution à Manche numérique pour le déploiement de la fibre optique

→ APPUI AUX COMMUNES

Mise en œuvre des Contrats Agglo-communes



→ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Rénovation du siège Tour Agglo



A RETENIR – LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2022

- **Pas d'augmentation de la fiscalité directe** en 2022
- Des investissements importants proposés sur 2022 (20.8M€)
- Baisse progressive des investissements à réaliser en 2023, 2024, 2025 et 2026
- **57.7 M€ bruts** d'investissement sur la période 2022-2026
- **CAF nette positive** en fin de période (2026) permettant des capacités d'investissement
- **Niveau d'endettement maîtrisé**
- Stabilisation de la masse salariale sur la période 2022-2026

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -

